EXPERIMENTATION OPEN BADGES

MISSION REGIONALE INFORMATION, CONTROLE ET ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

Création : 17 décembre 2025
Date de mise à jour :

Le FIL Apprentissage de décembre 2025 a lancé officiellement le déploiement d'une nouvelle offre impulsée par la mission régionale d'information, de contrôle et d'accompagnement pédagogique en apprentissage, en région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce projet, mise en arrêt temporairement, est relancé à l'approche de 2026, avec une volonté affichée de promouvoir / partager / inspirer toutes les pratiques pédagogiques. Ces open-badges constituent une opportunité pour les CFA de se différencier en mettant en valeur des pratiques singulières en la matière. La réunion de la Cellule régionale Apprentissage du 18 novembre a donné un nouvel élan à ce projet, avec une volonté affichée de ses membres de faire de la Cellule également un levier de valorisation et de promotion de pratiques pédagogiques « inspirantes » portées par des CFA en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les principales modalités :

- une page internet socle (le contenu sera étoffé au fur et à mesure des badges délivrés) : https://badges.sur-le-fil.fr/collection
- une cible de pratiques de nature pédagogique à valoriser, centrées sur les trois mots-clefs de la pédagogie de l'alternance issues du « Guide pratique de la pédagogie de l'alternance » (Observatoire de la métallurgie et OPCO 2i, 2022) : accompagnement / individualisation / réflexivité) ;
- une modalité de dépôt « simplifiée », via la plateforme nationale dématérialisée « demarche.numerique.gouv.fr » (le lien vers le formulaire sera opérationnel au cours du 1er trimestre 2026). Le CFA devra déposer des preuves en nombre limité pour apprécier l'atteinte d'un niveau de performance (suivant le modèle de Kirkpatrick – voir en annexe) ;
- une modalité d'instruction à finaliser (groupe issu des experts de la mission régionale et de membres de la cellule régionale, volontaires) ;
- une modalité de délivrance à finaliser (une pré-sélection par le groupe « experts » et une liste arrêtée par la Cellule à l'occasion de ses réunions bi-annuelles) ;
- trois badges accessibles, dans lesquels les niveaux de performance atteints seront précisés. Les badges « socle » sont arrêtés, le descriptif est présenté sous forme « test » :
  ➔ modèle de badge pour l'accompagnement ;
  ➔ modèle de badge pour l'individualisation ;
  ➔ modèle de badge pour la réflexivité.

Les points d'appui

- Le « Guide pratique de la pédagogie de l'alternance », de l'observatoire de la métallurgie et l'OPCO 2i (2022).

Document de travail

Annexe : le modèle de Donald Kirkpatrick

Une réflexion a été partagée en 2024 avec les experts membres de la mission régionale, représentant les ministères certificateurs, les chambres consulaires et les CPNE / CPRE sur la notion de « performance pédagogique ». L'inspecteur coordonnateur de la mission a partagé un extrait de « La qualité de la formation professionnelle », (Rapport IGESR – IGAS, octobre 2023) :

« *Le modèle de Donald Kirkpatrick (1959) s'est imposé pour évaluer la qualité des formations professionnelles avec une échelle à 4 niveaux :*

1 – Evaluer la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation

2- Evaluer les acquisitions en cours ou/et en fin de formation

3- Evaluer – quelques temps après – la mise en œuvre des acquis en situation de travail

4- Apprécier l'impact sur la performance globale de la structure du travail ».

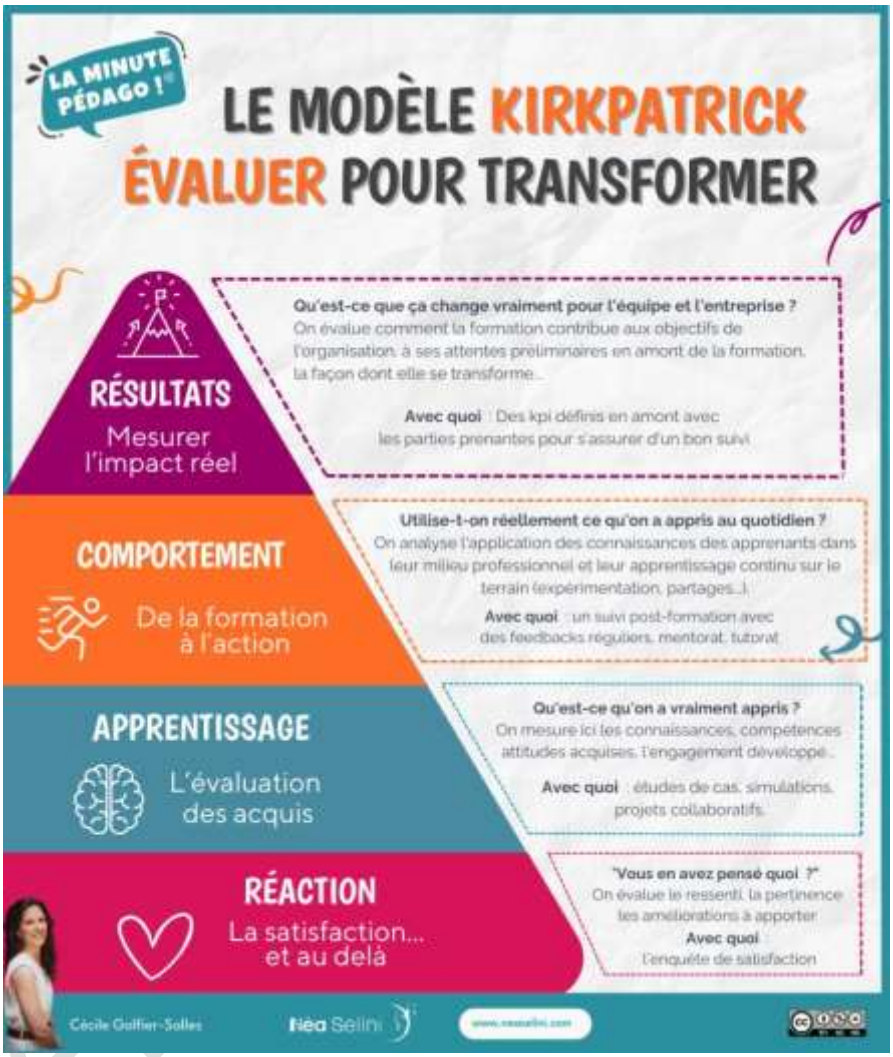

Source d'illustration : Cécile Golfier-Salles (extrait de Linkedin)

Ce modèle semble faire relativement consensus auprès des experts.

La question est posée : comment évaluer la qualité pédagogique d'une formation en trouvant des critères objectifs, observables et mesurables ?

A ce stade, il est esquissé les exemples de preuves qu'un CFA pourrait déposer pour attester l'atteinte d'un de ces niveaux (*Proposition à ce stade qui nécessite un travail complémentaire) :*

- Pour le niveau 1 : attester l'atteinte a minima d'un taux de satisfaction des apprentis confrontés à cette pratique pédagogique de 80%. Badge de niveau 1
- Pour le niveau 2 : attester l'atteinte de la maitrise des compétences cibles de la pratique pédagogique sur la base des critères et indicateurs de performance, et des conditions de réalisation indiqués dans le référentiel de certification par le maître d'apprentissage et les formateurs. Badge de niveau 2
- Pour le niveau 3 : attester par l'entreprise la maitrise par les apprentis des acquis en situation de travail, en autonomie totale. Badge de niveau 3
- Pour le niveau 4 : apporter la preuve par l'entreprise de l'impact sur la performance globale de la structure du travail par les apprentis. Badge de niveau 4

Dès leur validation, le badge numérique serait délivré au CFA, lequel pourra s'en servir dans ses communications et auprès du certificateur qualité dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue et/ou lors des audits.